

Synthèse argumentaire/budget 2010

Le budget 2010 traduit pleinement les deux rôles majeurs du Conseil général des Yvelines : **acteur social** et **aménageur du territoire**. Il est conçu autour de **trois valeurs prioritaires** : **la solidarité, le dynamisme et la proximité**.

Solidarité, pour les Yvelinois les plus fragiles et dont la situation sociale est difficile ;

Dynamisme, pour soutenir la croissance économique en période de crise économique ;

Proximité, pour répondre aux besoins des Yvelinois et de leur territoire de vie.

Par ailleurs, **deux principes** seront systématiquement privilégiés au travers nos politiques départementales, car ils constituent des **enjeux de société** :

⇒ **favoriser l'insertion professionnelle pour soutenir l'emploi**. Cela nous conduit, par exemple, à imposer aux entreprises travaillant pour le Département de faire appel à des personnes bénéficiaires du RSA.

⇒ **intégrer la dimension environnementale pour préserver notre cadre de vie**. Cela aboutit à la mise en place d'un dispositif départemental pour la réalisation de parcs relais, afin de favoriser le covoiturage et les transports en commun.

① LA SOLIDARITE

La solidarité en faveur des Yvelinois les plus fragiles

Les crédits de l'action sociale, en augmentation de 22M€, s'établissent à 483,2M€ pour 2010. Il s'agit d'une mission essentielle du Conseil général, qui se décompose en 3 grandes priorités :

- **Accompagner et soutenir l'autonomie des personnes dépendantes, âgées ou handicapées**
 - **APA**. Entre 2008 et 2009, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée Autonomie est passé de 11.016 à 12.013 (soit + 9,1%). Les crédits sont portés de 56M€ à presque 61M€ en 2010.
 - **PCH**. En 2009, le département comptait 1.440 bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap, qui augmente en 2010 de 10,9% (soit 22,7M€).
 - **Accueil en établissement des personnes handicapées**. Il connaît une augmentation de 2,2% en 2010 (soit 104,7M€).
- **Solidarité en faveur de l'insertion professionnelle avec le RSA**
 - 17.000 bénéficiaires du RSA à ce jour dans les Yvelines. Les crédits consacrés à ce revenu de solidarité ont été établis à 80M€ contre 63M€ en 2009 soit une augmentation de 27%, directement liée aux effets de la crise économique sur l'emploi.
- **Prise en charge de l'aide sociale à l'enfance pour un budget de 122,8M€ (+1,2%)**
 - Le Département mène une politique qui vise à permettre le maintien de l'enfant dans son milieu de vie habituel. Lorsque cela s'avère impossible, des établissements spécialisés prennent le relais. Les crédits prévus pour les placements de l'aide sociale à l'enfance augmentent ainsi de 2%. Certaines structures (foyers Carpentier et Porchefontaine, par exemple) sont fortement aidées par le Département.

Cet **effort de solidarité**, primordial dans notre société, mérite la **mobilisation de la collectivité yvelinoise**. C'est pourquoi il est fait appel à la fiscalité. **Une augmentation de nos taux de fiscalité directe de 14,8% pour des recettes évaluées à 32M€ permet d'y faire face.**

La solidarité territoriale

- Les contrats départementaux et ruraux (+ de 7M€) et triennaux (7,5M€) sont **inchangés** : les crédits nécessaires à leur mise en œuvre sont ajustés, afin de répondre aux besoins pour 2010. Une vingtaine de nouveaux contrats ruraux sont prévus.
- Les Grands Projets de Ville augmentent de 2,7 à 4,7M€ (Trappes et Chanteloup-les-Vignes entrent dans la seconde phase de contractualisation). Les GPV, qui ont pour vocation de favoriser les territoires les plus démunis, se poursuivent.
- Les contrats de développement équilibré des Yvelines pour soutenir le développement économique enregistrent une progression de 50% (passant de 1M€ à 1,5M€). Il s'agit notamment de l'aide apportée aux opérations d'intérêt national (Seine-Aval et Versailles-Saclay).

L'aide du Conseil général aux communes s'élève à 87M€, soit une légère augmentation par rapport à l'année dernière. **Ce niveau d'investissement particulièrement élevé témoigne du partenariat privilégié qui existe entre le Département et les communes yvelinoises.**

② LE DYNAMISME

Le budget d'investissement s'élève à : 352M€.

Une politique en faveur du logement

Après 3 années d'impulsion, il s'agit d'entretenir une politique volontariste exceptionnelle de construction de logement. L'objectif de 6.000 logements par an est en passe d'être atteint. Les CDOR, dispositifs innovants, se poursuivent (13,3M€), avec le financement d'une dizaine de nouveaux contrats prévu.

Conforter l'attractivité économique du département

Les crédits liés au développement économique progressent (+75,4%).

- 300 km de réseau de fibre optique viendront compléter le **réseau départemental haut-débit** existant (actuellement 210 km), pour un coût de 11M€ en 2010.
- Près de 10M€ sont consacrés à la **Vallée de l'Automobile et de la Mobilité Durable** (appel à projet véhicule urbain, soutien à la R&D des PME et PMI de la filière automobile et renforcement de l'accessibilité des sites, avec notamment le Pont d'Achères).
- Les **pôles de compétitivité** et les **pépinières d'entreprises** sont encouragés (+28% pour les projets structurants d'implantation économique).

Moderniser les grandes infrastructures départementales

- Contrats eau, aménagement des berges de la Seine, captages d'eau potables sont autant de dispositifs qui se poursuivent (27,39M€ pour le **secteur eau et assainissement**).
- Les **moyens consacrés au réseau routier départemental augmentent** (+1,4%) : modernisation et équipement des routes départementales (40,7M€, +2,2%), acquisitions foncières (crédits passant de 4,2M€ à 8,5M€, notamment pour les opérations sur la RD30 à Plaisir, la Voie Nouvelle à Sartrouville et Montesson, la déviation de la RD 983 à Richebourg, la déviation de la RD 307 à Saint-Nom-la-Bretèche), politique ciblée en matière de sécurité routière (3M€). Une aide exceptionnelle de 2M€ a été attribuée pour la réfection des voiries communales, particulièrement endommagées par les intempéries de l'hiver 2009-2010.
- L'aménagement des voies de **circulations douces** se poursuit (3,1M€, 15 km de pistes cyclables prévus).
- Le **soutien aux transports en commun** reste une priorité départementale. De nouvelles liaisons ferrées sont prévues (tramway Châtillon-Vélizy-Viroflay, Eole, Tangentielle ouest), le développement de l'offre de transports à la demande et l'aide aux transports scolaires (+4,4%) se poursuivent.

③ LA PROXIMITE

- **Les dispositifs en faveur du monde agricole** sont maintenus : il s'agit d'un secteur d'importance pour le département, que nous continuerons de soutenir activement en favorisant notamment les aides à l'agriculture spécialisée (+20%).
- **Le tourisme** : avec un patrimoine particulièrement riche, le département encourage le développement touristique (moyens qui passent de 1,1M€ à 1,2M€).
- **La culture**. L'objectif affiché du budget 2010 est de garantir une politique culturelle plus cohérente et accessible à tous. L'adaptation et l'accessibilité des sites touristiques du département seront favorisés par notre participation à un dispositif expérimental visant à obtenir la labellisation 'tourisme et handicap' par la mise à niveau d'équipements culturels.
- **Les dispositifs en faveur de la jeunesse** : bourse au mérite pour les bacheliers qui ont obtenu la mention très bien au bac, aide au permis de conduire : les dispositifs « coup de pouce » lancés en 2009 se poursuivent.
- **Le sport** est soutenu efficacement (+5%), *via* le dispositif d'aides au sport fédéral ou des investissements dans ce secteur (+11,7%). Enfin, les Yvelines s'engagent, avec la mission cheval, à promouvoir le cheval auprès du plus grand nombre.
- **Les sites universitaires** se développent et se modernisent (+6,8M€ dans ce secteur), avec, par exemple, la construction de la faculté de médecine de Montigny-le-Bretonneux financée à hauteur de 2,4M€ par le Conseil général.

A noter : un effort important de maîtrise des dépenses : les dépenses de communication baissent de 31,7% (3,8M€ d'économies réalisées), les moyens généraux de 3%. Cela permet une économie de 6,6M€.

* * *